



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB - 23.12.2019

**Numéro de publication:** HR02-1004791489

**Canton:** NE

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation G-ray Switzerland SA, Hauterive (NE)

G-ray Switzerland SA

Rouges-Terres 61

2068 Hauterive NE

G-ray Switzerland SA, à Hauterive (NE), CHE-229.355.040 (FOSC du 19.12.2017, p. 0/3941989). Capital-actions porté, selon décision d'augmentation ordinaire, de CHF 185'352 à CHF 505'685 par l'émission de 320'333 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Apports en nature: 69'489 actions de CHF 1 de la société G-ray Industries SA (CHE-386.799.953), à Hauterive (NE), selon contrats du 21.11.2019, pour CHF 17'500.09, montant entièrement imputé sur le capital-actions en échange de 17'507 actions de CHF 1, le solde de CHF 6.91 étant libéré en espèces. Apports en nature et reprise de biens: 17'729 actions de CHF 1 de la société G-ray Industries SA (CHE-386.799.953), à Hauterive (NE), selon contrats du 21.11.2019, pour CHF 4'464.82, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 4'460 en échange de 4'460 actions de CHF 1, le solde de CHF 4.82 constituant une créance des apporteurs envers la société. Capital-actions: CHF 505'685, entièrement libéré, divisé en 505'685 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital fondée sur la décision d'autorisation du 18.05.2017. Par décision du 21.11.2019, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital. Pour les détails, voir les statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation conditionnelle du capital fondée sur la décision d'autorisation du 01.12.2017. Par décision du 21.11.2019, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital. Pour les détails, voir les statuts. Statuts modifiés le 21.11.2019. Scherrer Patrick Eric, Rüfenacht Daniel André, Von Känel Hans, Bishop Robert Raymond et Hammoud Abdul Karim Mahmoud ne sont plus membres du conseil d'administration; les pouvoirs de Scher-

rer Patrick Eric, Rüfenacht Daniel André et Von Känel Hans sont radiés. Administration: Aubert Yves Claude, maintenant domicilié à Echandens, nommé président, Champion Charles Paul Yves, de France, à Colomiers, F, et Peter Clarence Georges, de et à Collonge-Bellerive, lesquels signent collectivement à deux.

Registre journalier no 4080 du 18.12.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 19.12.2017

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel